



## Poursuivre en justice son bailleur

Par **cinar**, le **20/12/2012 à 14:51**

bonjour, j'aimerais savoir comment poursuivre mon bailleur en justice? Je fais de la location de meublé et je paie toutes les charges en électricité, gaz, eau. Il veut la clause résolutoire pour mon fonds de commerce car je n'ai pas payé mon loyer depuis un an. Je refuse de payer car il n'a pas fait changer les fenêtres et j'ai fait d'énorme perte en énergie à cause de cela. ma demande est très urgente, merci de me répondre dans le meilleur délai

Par **Lag0**, le **20/12/2012 à 15:52**

Bonjour,  
En France, il y a un grand principe, c'est que nul ne peut se faire justice soi-même.  
De ce fait, vous n'avez pas le droit de ne pas payer votre loyer, quelles que soient vos raisons...

Par **cocotte1003**, le **20/12/2012 à 19:31**

Bonjour, vous avez déjà bien de la chance que votre bailleur ne vous ait pas fait saisir pour non paiement de loyer. Il n'est nullement prévu de sanction pour mauvaise isolation. Maintenant vous pouvez saisir le juge de proximité avant la fin de l'année mais je vous conseille vivement de voir plutôt avec un médiateur (adresse en mairie), cordialement